PROMOTION : CLINIQUE DENTAIRE DUSSAULT BASTIEN – 30 NOVEMBRE 2017

RÈGLEMENT DU CONCOURS

(Tirage) on vous gâte! courez la chance de gagner un ensemble cadeaux d'une valeur de 225 \$!

1. CONCOURS ET DURÉE DU

CONCOURS Le concours «ON VOUS GÂTE! COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN ENSEMBLE CADEAUX D'UNE VALEUR DE 225 \$!» (« le concours ») commence le 28 novembre 2017 à 12 h, HNE, et se termine le 24 janvier 2018 à 12 h, HNE (la « période du concours »).

2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ Ce concours s'adresse à tous les résidants du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence. Sont exclus du concours les administrateurs, dirigeants et employés de la Clinique Dentaire Bastien & Dussault, les détaillants agréés, administrateurs et dirigeants de leurs agences de publicité et de promotion respectives, ainsi que les membres de leur famille.

Vous pouvez participer au concours en aimant (J'aime) et en partageant la publication du concours à partir du 28 novembre 2017 à 13h (Heure de l'Est). Pour être admissible au tirage, vous devez aimer et partageant la publication du concours « ON VOUS GÂTE! COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN ENSEMBLE CADEAUX D'UNE VALEUR DE 225 \$!».

3. LIMITE QUANT AU NOMBRE DE

PARTICIPATIONS Nous nous réservons le droit de limiter les participations à une (1) participation par personne pendant la durée du concours.

4. PRIX Un (1) prix sera décerné consistant un ensemble cadeaux incluant : 1 brosse à dents électrique Oral-B haut de gamme, 2 tubes de dentifrice Crest, 6 boitiers de soie dentaire Oral-B Glide, 1 rince-bouche Crest, 2 brossettes Oral-B Tip.

Le prix doit être accepté tel quel. Il ne peut être cédé ni transféré en totalité ou en partie. Le prix doit être récupéré avant le 24 février 2018 à la Clinique Dentaire Bastien & Dussault.

5. SÉLECTION DU GAGNANT Le 24 janvier 2018, le gagnant sera sélectionné aléatoirement parmi toutes les inscriptions avant la date limite de participation. Le tirage s'effectuera le 24 janvier 2018 à 13h, heure locale.

La personne gagnante sera annoncé sur la page Facebook de la clinique dans les 72 heures suivant sa désignation. Si la personne gagnante ne peuvent être rejointe dans les 14 jours suivants le tirage ou s'il ne rencontre pas les toutes les conditions du concours, un autre gagnant sera sélectionné aléatoirement parmi toutes les autres inscriptions valides. Le reste du processus reste le même.

6. CONDITIONS GÉNÉRALES Le concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant au Canada, dont les véritables prénoms, nom, adresse, code postal, numéros de téléphone et numéro de facture devront être inscrits dans notre base de données. Les participants utilisant des noms d'emprunt, des noms porte-bonheur, des noms de personnes âgées de moins de 18 ans ou toute autre substitution de noms ne pourront bénéficier du ou des prix offerts dans ce concours.

Toute personne gagnante consent, par sa participation au concours, à ce que son nom et sa photo soient utilisés à des fins publicitaires sans autre compensation que le prix attribué. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations admissibles reçues.

Le prix n'est ni modifiable, ni transférable, ni échangeable pour sa valeur monétaire et devra être accepté tel quel. Sont exclus, notamment, les frais reliés aux déplacements des gagnants (es) ainsi que toutes dépenses personnelles. Décoration Le Corbusier se réserve le droit de remplacer le prix par un autre de valeur égale au cas où un évènement hors de son contrôle empêcherait la remise du prix tel que décrit.

PROMOTION : CLINIQUE DENTAIRE BASTIEN & DUSSAULT – 28 NOVEMBRE 2017

Des inscriptions volées, perdues, égarées ou acheminées à la mauvaise publication ou de problème d'enregistrement du formulaire de participation. La Clinique Dentaire Bastien & Dussault ne se tient pas responsable des blessures, pertes ou dommages de toutes sortes occasionnés par le prix dans le cadre de ce concours.

Les droits exigibles de ce concours en vertu de la loi sur les Concours, la Clinique Dentaire Bastien & Dussault se réserve le droit de terminer ou de retirer ce concours en tout temps.

7. VOLET INTERNET La Clinique Dentaire Bastien & Dussault n'accepte aucune responsabilité en cas de problème d'enregistrement du formulaire de participation, notamment en raison d'une infection par un virus informatique, de bogues, d'un sabotage, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, de défectuosités techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté de la Clinique Dentaire Bastien & Dussault qui aurait pour effet de corrompre ou encore toucher à l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le déroulement adéquat du présent concours. La Clinique Dentaire Bastien & Dussault se réserve le droit, à son entière appréciation, de disqualifier toute personne qui sabote le processus de participation et d'annuler de résilier, de modifier, ou de suspendre le concours.

La Clinique Dentaire Bastien & Dussault n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, délai dans le fonctionnement ou la transmission, panne des lignes de communication, vol ou destruction des bulletins de participation, ou leur accès non autorisé ou leur modification.

La Clinique Dentaire Bastien & Dussault n'est pas responsable des problèmes ou défectuosités techniques de tout réseau ou ligne téléphonique, système en ligne informatique, serveur ou fournisseur, équipement informatique, logiciel, de l'impossibilité pour la Clinique Dentaire Bastien & Dussault de recevoir du courrier électronique ou des bulletins à cause de problèmes

techniques ou de congestion dans Internet ou dans tout site Web, ou les deux, y compris tout dommage à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne liée à la participation ou au téléchargement de tout renseignement du présent concours, ou en découlant.